

# COMMISSION SPORTIVE et COUPES

Réunion du 30 OCTOBRE 2018

**Présent(e)s** : A. Brault/L. Mazzoleni/ F. Agaci /G.Bouat / D. Guillard / D. Marchal / B.Buosi  
C. Maugiron / A. Remli

**Adresse mail de la commission** : [sportive@isere.fff.fr](mailto:sportive@isere.fff.fr)

## U13

D2 poule E : intégrer VALLEE BLEUE, supprimer CHABONS  
intégrer TOUR ST CLAIR 3, supprimer VALLEE HIEN

D2 poule D : intégrer CHABONS, supprimer CORBELIN

D3 poule G : intégrer CORBELIN, supprimer VALLEE BLEUE

D3 poule F : intégrer VALLEE HIEN, supprimer TOUR ST CLAIR 3

D3 poule E : intégrer RO-CLAIX, supprimer LA SURE 2

D4 poule I : intégrer LA SURE 2, supprimer RO-CLAIX

**Rappel: Pour la 2° Phase, en D1 et D2, le défi jonglage est obligatoire et à disputer avant la rencontre.**

**Feuille de défi jonglage à télécharger sur le site et joindre à la feuille de match.**

Responsable Daniel GUILLARD, tel : 06.87.34.22.88.

## U15 A 11

Les poules de D2 et D3 paraîtront sur le site en fin de semaine.

Accèdent de D3 phase 1 à D2 phase 2 : 17 accessions : le 1<sup>ER</sup> de chaque poule plus les 4 meilleurs seconds, (deux équipes classées 1ere refusent la montée, il faut les remplacer par les deux meilleurs seconds suivants). Accèdent de la D3 phase 1 à la D2 phase 2 11 équipes classées 1° + 6 équipes classées secondes.

Versoud, Vallée Gresse 1, Abbaye 1, 4 Montagnes, GPT Sud Dauphiné 2, Vallée de l'Hien 1, Vezeronce-Huert 1, Charvieu 2, Estrablin 1, O.N.Dauphiné 1, Chirens 1, Eybens 3, G.F.Isère 1, Commelle 1, Isle d'Abeau 2, Domarin 2, CVL 38 1.

Poule L : 1° O.N. Dauphiné (1) 12 pts + 18 goal-average général

2° CVL 38 (1)12 pts + 15 goal average général

3° Reventin 12 pts + 13 goal-average général

Responsable : DAN MARCHAL, Tel : 06.24.79.26.38

## SENIORS

**D3 poules A** : Tullins / St Quentin se jouera le 16/12/2018

**D6 Poule A** : Belledonne-Grésivaudan suite à la décision de la commission de discipline lors de la saison 2014/15 et l'inactivité du club depuis la sanction, le club doit purger 4 matchs de suspensions de terrain. Le club est prié de nous communiquer les terrains sur lesquels se joueront :

25/11/18 : Belledonne-Grésivaudan / Champagnier 2 pour le 19/11 dernier délai

09/12/18 : Belledonne-Grésivaudan / Susville 2 pour le 03/12 dernier délai

03/03/19 : Belledonne-Grésivaudan/ Sassenage 3 pour le 25/02 dernier délai

17/03/19 : Belledonne-Grésivaudan / Sud Isère 2 pour le 11/03 dernier délai

Le terrain doit être situé à plus de 30 kms de votre siège et ne peut pas être celui de l'adversaire.

## VETERANS

La commission souhaiterait que les clubs saisissent les résultats sur FOOTCLUBS et envoient les feuilles de matchs au district.

Le premier tour de Coupe aura lieu le 14 décembre 2018, le deuxième tour aura lieu le 15 février 2019. Le tirage au sort du premier tour de la Coupe paraîtra sur le site en fin de semaine

Responsable : Amar REMLI, tel : 06.28.32.60.35

**Les Co- Présidents**

**L.Mazzoleni / F. Agaci**